



Le Débridé

Journal d'information des Retraités CFDT des Vosges • Quadrimestriel



N°10 • Janvier 2016 • 2€



AGENDA

- ◆ 9 février : Conseil UTR à Épinal.
- ◆ 11 février : AG section Agro. et AG ULR de la Plaine à Bulgnéville.
- ◆ 15 mars : Bureau UTR à Épinal.
- ◆ 12 avril : Bureau UTR à Épinal.
- ◆ 3 mai : Conseil UTR à Épinal.

SOMMAIRE

Quelles perspectives politiques ?	1
Agenda	1
Vœux	1
Viellissement de la population vosgienne	2
AG de l'ULR de Saint-Dié-des-Vosges	2
MONALISA : vous connaissez ?	3
Congrès départemental	3
Suppression des CCAS des petites communes : vigilance !	4
Bilan des cotisations	4
Contrat UCR CFDT / MGEN Filia : tarification mensuelle 2016	4
La santé des aidants... Parlons-en !	4

ÉDITO

Quelles perspectives politiques ?

Première alerte aux élections départementales du printemps : l'extrémisme a le vent en poupe et obtient de nombreux élus dans les nouveaux Conseils départementaux.

Pour les Régionales de décembre, la campagne se fait sur les thèmes nationaux, dans un climat de peur liée aux attentats. Résultat : le Front National en tête dans de nombreuses régions au premier tour.

Meilleure mobilisation, vote républicain, le deuxième tour maintient les partis traditionnels au pouvoir dans toutes les régions. A quel prix ? Les responsables du Front National dénoncent la poursuite de la collusion entre droite et gauche, qui les empêche de démontrer leur capacité à gérer une région. Ils sont encore une fois « les martyrs ».



ensemble. Qu'ils s'attaquent aux vrais problèmes, au lieu de se complaire dans une course aux primaires présidentielles qui n'intéresse qu'eux.

C'est le seul moyen et il reste peu de temps pour éviter de se retrouver en mai 2017 dans une nouvelle situation très compliquée.

Dès maintenant, il appartient à tous les politiques en place de trouver les moyens de remédier aux maux vécus par les populations : chômage, précarité, pauvreté, insécurité et difficulté de vivre

◆ Jean-Claude Gehin

VŒUX

A l'aube de cette nouvelle année, **Le Débridé vous présente ses meilleurs vœux**, en particulier de bonne santé pour nous retraités qui vieillissons inexorablement ! Soyons attentifs au cours de cette année :

- à la mise en place effective d'une **meilleure prise en charge de la perte d'autonomie** après le vote enfin obtenu de la loi d'adaptation au vieillissement fin 2015,
- à la réussite du plan de **sauvetage de nos retraites complémentaires**,
- à l'**amélioration de la situation de l'emploi**, plus d'emploi garantissant mieux la pérennité de nos retraites.

Prenons toute notre place sur ces sujets et nous participerons à faire de l'année 2016 une bonne année.



Le Débridé est édité par l'UTR CFDT des Vosges - 4, rue Aristide Briand - BP 334 - 88008 ÉPINAL CEDEX • ©03 29 82 04 32 • Directrice de la publication : **Françoise Pigenel**.

• Rédacteur en chef : **Jean-Claude Gehin**. • ISSN : 2265-8092. • Dépôt légal : **janvier 2016**. • Illustrations titre : **Pierre Lamboley** [retraité Métaux] (dessins gauche et droite) et **Francis Cuny** [sculpteur] (bonshommes escalier). • Conception et impression : **CIDP** - 18 rue des Glacis - 54000 NANCY - ©03 83 39 45 20 - <http://www.cidp.info>.

Vieillesse de la population vosgienne

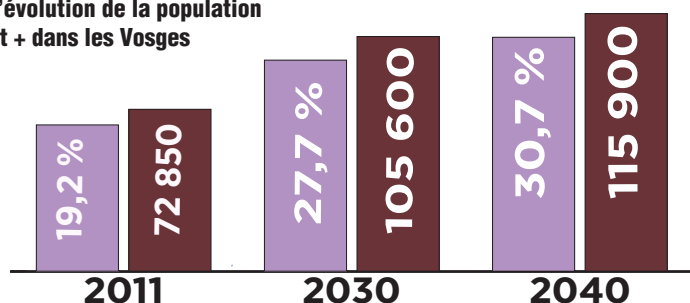
Une récente étude de l'INSEE* montre que, dans les prochaines années, le département des Vosges devra faire face à une progression importante de sa population de personnes âgées.

Ceci s'explique par la conjugaison de deux phénomènes : l'augmentation de l'espérance de vie et l'impact du papy-boom.

Selon l'INSEE, la population de personnes âgées de plus de 65 ans atteindra 106 000 personnes en 2030, contre 73 000 aujourd'hui. Cette augmentation se ferait au rythme régulier de 2% par an et se prolongerait jusqu'en 2040, avec notamment une forte augmentation du nombre de personnes de 80 ans ou plus.

Cette augmentation régulière de la population âgée semble inéluctable ; les seniors, ou les futurs seniors, sont à la fois peu mobiles et sont amenés à vivre plus longtemps.

Prévisions d'évolution de la population des 65 ans et + dans les Vosges



Forte hausse du nombre de personnes dépendantes

En 2030 dans les Vosges, le nombre de personnes dépendantes pourrait s'élever à 11 700 (soit une augmentation de 18% par rapport à aujourd'hui) dans un scénario optimiste, et à 13 800 (soit plus 40%) dans un scénario pessimiste.

Pour les personnes dépendantes de plus de 80 ans, une progression est attendue à partir de 2025 ; pour ensuite progresser plus lentement grâce à un allongement de la durée de vie sans incapacité. La croissance du nombre de dépendants très âgés devrait perdurer pendant au moins deux décennies jusqu'au tarissement des papy-boomers.

A noter également une augmentation du nombre d'hommes dépendants entre 2011 et 2030. Près d'un Vosgien dépendant sur trois serait un homme, alors qu'aujourd'hui ce rapport est de un sur quatre.

Quelles actions pour demain ?

La progression constante du nombre de personnes âgées dans le département aura des répercussions sur tout le système de santé et d'accompagnement des personnes âgées.

Dans un premier temps, plusieurs activités vont être impactées : le nombre de médecins généralistes et leur répartition sur l'ensemble du territoire, le secteur de la gériatrie en milieu hospitalier, le nombre de places en maison de retraite, les services à domicile.

La loi sur le vieillissement, promulguée en cette fin d'année 2015 et dont les effets devraient se faire sentir en début d'année 2016, ne sera pas suffisante et ne répondra que partiellement à cette problématique, qui aura sans aucun doute des répercussions sur les finances du département.

La CFDT Retraités des Vosges s'est emparée de cette question et nous allons, en lien avec le syndicat CFDT Santé-Sociaux et l'Union départementale des Vosges, y réfléchir et tenter de faire des propositions pour anticiper cette situation afin de ne pas avoir à la subir.

◆ Alain Dollé

*Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

Source : Insee Analyses Lorraine n° 28 - 09/2015.

DANS LES SECTEURS

AG de l'ULR de Saint-Dié-des-Vosges

Le 18 novembre 2015, quinze adhérents étaient présents (et cinq excusés) à la salle de l'UL CFDT, maison des Syndicats à Kellermann.

Un hommage a été rendu à nos deux retraités disparus : **Georges Morel** (en juin) et **André Kech** (en octobre), ainsi qu'aux victimes des attentats dans la capitale.

Avec les trois nouveaux adhérents qui nous ont rejoints cette année, nous sommes actuellement quarante-cinq.

Nous avons participé aux différentes manifestations auxquelles la CFDT avait appelé à Epinal et à Saint-Dié.

Les projets : sensibilisation à la conduite automobile ; transport et accessibilité.

Madame LALZACE, coordinatrice du CLIC de la Déodat, nous a présenté l'organisation et les compétences des CLIC*, destinés aux personnes âgées et à leurs proches : aides pour les plus de 60 ans ; maintien à domicile avec les démarches possibles et contacts avec les acteurs (CARSAT, MSA, Conseil départemental), soins à domicile, aide aux aidants...

Après un échange avec la salle et un petit apéro, nous nous sommes quittés autour



d'un repas convivial à CAP Jeunes à Kellermann.

◆ William Michel

* Centre local d'information et de coordination gérontologique.

MONALISA : vous connaissez ?

MOBILISATION NATIONALE CONTRE L'ISOLEMENT DES AGÉS

La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement vient enfin d'être publiée*.

Elle comporte notamment des mesures relatives au **maintien à domicile** (revalorisation de l'APA, adaptation du logement) et à la reconnaissance d'un droit au répit des proches aidants.

Elle place aussi la question de la lutte contre l'isolement au cœur de la prévention de la perte d'autonomie.

Le rapport annexé* détaille le rôle et la feuille de route de MONALISA (mobilisation nationale contre l'isolement social des âgés).

Il s'agit d'encourager la participation des citoyens et des acteurs locaux volontaires pour développer la création de lien social avec les personnes fragilisées. Ce chantier sera particulièrement suivi par le nouveau Haut-Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge. L'Agence du service civique poursuivra son effort de mobilisation des jeunes.

« En outre, maîtriser l'usage du numérique est un facteur démontré de prévention de la perte d'autonomie. Il faut permettre à tous d'y avoir accès et éviter une nouvelle "fracture" entre ceux qui disposent des

moyens d'accéder à l'information et de s'équiper et les autres. La mobilisation MONALISA ne négligera pas cet aspect. »

Dans les Vosges, l'équipe **France Alzheimer Vosges** est reconnue équipe citoyenne MONALISA depuis le 11 mars 2015. C'est la seule à ce jour.

Afin de soutenir les personnes atteintes par la maladie et leurs proches, les associations départementales France Alzheimer se mobilisent quotidiennement pour répondre à leurs interrogations, à leurs besoins et tentent de leur proposer des solutions adaptées: accompagnement psychologique, groupes de parole, cafés mémoires, mais aussi organisation de temps conviviaux et de séjours de vacances.

L'équipe se compose de 60 bénévoles et intervient auprès de 100 personnes âgées. Vous aussi vous pouvez agir.

Rejoignez la mobilisation contre l'isolement des âgés.

◆ Chantal Converset

* Loi n°2015-1776 du 28/12/2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, J.O. du 29/12/2015 – rapport annexé à l'article 2 (point 2.2).

INSTANCE

Congrès départemental

L'Union Territoriale des Retraités CFDT des Vosges tiendra son Congrès le **21 juin 2016** à la Maison Familiale de Ramonchamp.

A l'ordre du jour, entre autres, un fort renouvellement du Bureau. Après les départs de **Jean-Pierre Bérard**, **Michel Xémard**, **Guy Scagliani**, et enfin **Claude Leroy** (qui quitte temporairement la région), ce sont au moins quatre nouveaux à intégrer. Sans oublier de préparer la relève pour les plus anciens.

Retenez dès maintenant la date: 21 juin. Chaque adhérent peut y participer.

◆ Jean-Claude Gehin

Plus mobilisés, plus solidaires, nous serons plus efficaces pour défendre toujours mieux les intérêts des retraités.

FRANCE ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES

SIÈGE SOCIAL VOSGES

15 ter rue Maréchal Lyautey
88000 ÉPINAL

Téléphone: 03 29 35 36 19

Courriel: alzheimer88@orange.fr

Les antennes du département :

SAINT-DIÉ DES VOSGES

15 rue du Maréchal Foch

Téléphone: 06 86 69 55 07

Permanence le lundi de 14 h à 16 h 30.

■ Après-midi conviviale deux fois par mois le jeudi de 14 h à 17 h à la maison de quartier de Foucharupt.

REMIREMONT

Espace Saint Romaric - 2^e étage

Place du Batardeau

Téléphone: 06 77 82 71 38

Permanence le lundi de 14 h à 16 h.

■ Après-midi conviviale le vendredi de 14 h à 17 h.

LE VAL D'AJOL

7 place du Sô

Téléphone: 06 08 62 96 15

ou 06 38 12 68 08

Permanence le lundi de 10 h à 12 h.

■ Après-midi conviviale le lundi de 14 h à 17 h.

GÉRARDMER MILLE CLUB

11 rue Kléber

Téléphone: 06 75 20 30 93

■ Après-midi conviviale les 1^{er} et 3^e vendredis du mois.

XERTIGNY

Salle Brugirard (ancienne Mairie)

Téléphone: 06 76 55 35 38

Permanence

■ Après-midi conviviale les 2^e et 4^e mardis du mois.

VITTEL

Association Vittel Accueil

3 rue Maréchal Foch

Téléphone: 06 40 45 45 05

LE THILLOT

Maison paroissiale

Téléphone: 03 29 25 19 71

<http://www.francealzheimer-vosges.org>



Suppression des CCAS des petites communes : vigilance !

La loi du 7 août 2015* rend facultative la création d'un Centre communal d'action sociale (CCAS) dans les communes de moins de 1 500 habitants et permet la dissolution de ceux qui existent déjà, au motif que les problèmes sociaux seraient mieux pris en charge dans un cadre intercommunal. Or, rien n'oblige une intercommunalité à mettre en place un CIAS (Centre intercommunal d'action sociale).

Dans un contexte de paupérisation croissante, les CCAS ont fait leurs preuves dans la lutte contre la précarité, l'isolement social et la perte d'autonomie, surtout en milieu rural.

En cas de reprise de cette compétence directement par la commune, qu'advient-il des membres de l'ancien CCAS,

extérieurs au Conseil municipal et nommés par le Maire (notamment nos mandataires CFDT)? Pourront-ils siéger au sein d'une Commission communale d'aide sociale, être consultés sur certains dossiers de demande d'aide sociale?

Si dans votre commune ou une commune proche, vous apprenez que les élus ont décidé de supprimer le CCAS, ne manquez pas de nous en informer le plus rapidement possible en joignant les responsables de l'UTR.

◆ J.-C. Gehin, Ch. Converset

* Loi n° 2015-991 du 07/08/2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, article 79, modifiant l'article L. 123-4 du Code de l'action sociale et des familles.

Bilan des cotisations

En 2015, le nombre de départs a été largement supérieur à celui des arrivées. Ce qui se traduit par une baisse de 2 % du nombre des cotisations perçues par l'UTR par rapport à 2014.

En effet, nous avons enregistré 7 nouveaux adhérents mais 13 décès. Toutes les ULR ont vu disparaître plusieurs de leurs membres.

De plus, 15 radiations ont été effectuées, soit pour un problème de santé ou de difficultés financières (4), mais surtout du fait de non réponse aux courriers ou appels de relance; et seulement 2 pour désaccord sur positions syndicales.

Ce qui représente au total 37 radiations, une bonne partie étant liée à l'absence de paiement en 2014. La baisse du nombre de cotisations encaissées est donc plus limitée. Le travail de développement entrepris est bien nécessaire pour que notre UTR renforce ses capacités d'action.

◆ Marie-Laure Barlier

COMPLÉMENTAIRE

Contrat UCR CFDT / MGEN Filia : tarification mensuelle 2016

Régime général	MGEN Filia	BASE	TULIPE BLANCHE	TULIPE JAUNE	TULIPE ORANGE	TULIPE ROUGE
1 adulte		32,60 €	46,51 €	64,16 €	82,24 €	101,47 €
2 adultes ou 1 adulte et 1 enfant		60,31 €	86,04 €	118,70 €	152,14 €	187,72 €
Famille		71,72 €	102,34 €	141,17 €	180,95 €	223,25 €

SOCIAL

La santé des aidants... Parlons-en !

Vous accompagnez un proche (quel que soit son âge), souffrant, malade ou handicapé, ce programme est fait pour vous!

Organisé par la Mutualité Française Lorraine, en partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) d'Épinal (service du Conseil départemental), dans le cadre du Contrat Local de Santé, et en lien avec l'Association Française des Aidants, ce programme vise à soutenir les aidants et à les encourager à concilier leur vie quotidienne et leur santé.

Quatre rencontres vous sont proposées (vous avez la possibilité de faire le choix

d'une ou plusieurs activités):

- un film-débat **Ensemble!** (ouvert à tous), en présence de professionnels de la santé le lundi 1^{er} février à 14h30 salle de conférence du Centre des Congrès d'Épinal;

- un 1^{er} atelier: **Etre aidant et bien se nourrir**, jeudi 25 février de 15h à 17h30 (intervenant: diététicienne);

- un 2^e atelier: **Trouver un équilibre!**, jeudi 3 mars de 15h à 17h30 (intervenant: animatrice gymnastique de prévention);

- un 3^e atelier: **Mieux se connaître... pour mieux communiquer**, jeudi 10 mars de 15h à 17h30 (intervenant: art-thérapeute).



Les trois ateliers ont lieu sur inscription et se déroulent au Foyer logement « Le Chapitre » - 15 place de l'Atre à Épinal. Pour vous inscrire aux ateliers ou pour plus d'informations, contactez Marie Paglia (Mutualité Française Lorraine) au 06 85 93 70 24 ou Céline Roussel (CLIC d'Épinal) au 03 29 38 52 81.

◆ Chantal Converset